

L'Ouvrier Diamantaire

Par l'Union, les Proletaires libéreront le Travail de toute exploitation.

Bulletin de l'Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français
(Section de l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires)

Les Travailleurs veulent une vie familiale et une vie collective digne de leur rôle social.

ABONNEMENTS

France. — Un an. 8 fr.
Autres pays. — Un an. 10 fr.

Rédacteur
Edmond PONARD
TÉLÉPHONE 74

Bureaux
MAISON DU PEUPLE
SAINT-CLAUDE (Jura)

Tous les Ouvriers Diamantaires syndiqués ayant des choses sérieuses et intéressantes à dire doivent collaborer à ce Bulletin. Pour être insérée, la copie doit parvenir le 20 de chaque mois à la rédaction.

NOTRE RETARD

Une crise de paludisme qui a tenu le Permanent alité toute une semaine à son retour du Congrès de Paris, aggrave le retard que le journal aurait inévitablement subi du fait de la date tardive de ce Congrès.

Nous présentons nos excuses à nos lecteurs et à nos camarades.

La Rédaction.

CONGRÈS DE L'UNION NATIONALE DES SYNDICATS OUVRIERS DIAMANTAIRES FRANÇAIS

Tenu à PARIS (Bourse du Travail)
les 24 et 25 Octobre 1924

PREMIÈRE SÉANCE

Le Congrès est ouvert à 9 h. 30 par le Secrétaire de l'Union Nationale et il est aussitôt procédé à la désignation du Bureau du Congrès.

Le camarade DIEBOLD, de Paris, accepte la présidence et PONARD est désigné comme secrétaire.

Organisations représentées :
St-Claude : HUGONNET Marcel et COTTET-
EMARD Paul ;
Paris : BORNET Georges, DIEBOLD Auguste et CANET Maurice ;
Thoiry : PELLOUX Louis ;
Gex : GROSFILLEX Georges ;
Nemours : THÈRET Emile ;
Lyon : DEFOUGÈRES Paul ;
Tainings : REVUZ François ;
Fellelin : PAQUET Joseph.

Seul, Divonne n'est pas représenté. (A notre retour du Congrès nous avons appris qu'au dernier moment Divonne, empêché d'envoyer un délégué au Congrès avait téléphoné à St-Claude pour charger un camarade de ce centre de les représenter. Ce coup de téléphone ne nous ayant pas touché Divonne n'a donc pas eu de représentant).

Au nom du Syndicat Diamantaire de Paris, le camarade Diebold, souhaite la bienvenue à tous les délégués et annonce qu'à l'occasion du Congrès, le Syndicat de Paris a organisé un grand bal de nuit au bénéfice du Rayon de Soleil. Ce bal est placé sous la présidence d'honneur des délégués et il pense que tous se feront un plaisir d'assister à cette petite fête.

Cette déclaration est accueillie par de chaleureux applaudissements et l'unanimité des délégués tient à remercier le Syndicat de Paris de son heureuse initiative et de la façon parfaite dont a été organisé le Congrès.

Situation de l'Union Nationale

La parole est ensuite donnée au Secrétaire pour l'exposé de la situation de l'Union Nationale.

Ponard déclare qu'à une si courte distance du Congrès de Gex, il n'a pas cru à la nécessité de rédiger un long rapport moral qui aurait été, à peu de chose près, la réédition de celui présenté au dernier Congrès et qui, pourtant, aurait eu le tort de faire perdre aux délégués un temps précieux.

Il est, cependant, quelques explications qui doivent être données au Congrès.

Nos effectifs ne se sont accrus que dans une proportion bien modeste : Notre Union compte, en effet, 995 membres contre 938 au Congrès de Gex.

Cette augmentation des effectifs organisés s'est produite dans les syndicats de Paris et de St-Claude. A Paris, le nombre d'ouvriers s'est accru quelque peu du fait d'éléments venus du dehors. L'effectif du Syndicat de Paris est actuellement de 210. Il a atteint 230 pendant une période de l'année, mais a subi une certaine diminution du fait que beaucoup de ces ouvriers étrangers venant travailler à Paris, n'y demeurent que peu de temps et retournent dans leur pays.

A St-Claude, l'effectif est quelque peu en augmentation du fait de l'organisation d'une nouvelle section (Revigny-Conliège) et d'assez nombreux ouvriers isolés.

A signaler aussi l'amélioration de la situation syndicale sur la place de

Fellelin où l'organisation groupe maintenant tous les ouvriers syndicables.

Dans les autres centres, l'effectif est demeuré stationnaire. Mais, pour l'avenir, nos possibilités de recrutement sont singulièrement étroites.

Dans le Jura et l'Ain, quelques groupes inorganisés travaillant en usines, subsistent, mais en nombre peu important. C'est cependant de ce côté que nous porterons nos efforts au cours des mois prochains, tout en nous efforçant de grouper les derniers inorganisés travaillant dans l'agglomération san-claudienne. Ces inorganisés sont peu nombreux. Un syndicat chrétien, formé depuis quelques mois (il en est de même dans les autres corporations), en a groupé un certain nombre qui se sont toujours montrés réfractaires à l'organisation syn-

Ce que peut donner la poudre noire :

Première épuration : 7.500 fr.

Deuxième épuration : 24.000 fr.

Total . . . 31.500 fr.

qui devaient s'en aller dans les balayures d'atelier et qui serviront à soigner nos malades des poumons.

dicale et cela nous laisse fort sceptiques quant à la valeur combative de cette organisation. En attendant, ne lui accordons pas plus d'importance qu'elle n'en mérite. Qu'il nous suffise de dire que, jusqu'à présent, aucun de nos adhérents ne nous a quitté pour elle.

En Haute-Savoie, il existe également trois noyaux d'ouvriers inorganisés de quelque importance : Annemasse, Serraval et Cruseilles. Nous tenterons également d'amener ces camarades à l'organisation.

Nous comptons sur la bonne volonté de tous les camarades pour faire la propagande individuelle indispensable auprès des derniers inorganisés de leurs centres.

Ainsi, avec de la persévérance et de la ténacité, nous pourrons espérer vaincre les dernières résistances et il nous sera particulièrement agréable de pouvoir dire au prochain Congrès de l'Union Nationale, que notre organisation groupe la presque unanimité des membres de la corporation.

La situation financière de l'Union est également satisfaisante.

L'avoir net, à ce jour, — défaillance des dépenses — est de 54.406 fr. 19, en augmentation de 7.092 fr. 35 sur l'avoir au 1^{er} janvier 1924.

Paquet trouve cette encaisse un peu forte. Plusieurs camarades se récrient et font remarquer à *Paquet* qu'il est nécessaire que l'Union puisse continuer à fonctionner même en cas de chômage complet alors que ses ressources, étant complètement taries, les dépenses resteront pourtant les mêmes. Il y a aussi le cas d'une grève que l'Union devrait soutenir, éventualité qui, bien qu'improbable, demeure dans le domaine du possible.

Ponard indique aussi que le fonds de l'Union cessera d'augmenter le jour où elle devra faire face à l'intégralité des frais de la propagande en France.

Paquet insiste cependant sur la nécessité d'intensifier la propagande et demande que tous les centres soient visités au moins une fois par année. *Ponard* rappelle que c'est là une ancienne décision et que tous les centres ont été visités une ou plusieurs fois par an, exception faite pour *Felletin*, où le Permanent n'est allé qu'une fois en deux ans, cela en raison de l'éloignement de ce centre et des grands frais entraînés par ce voyage.

La proposition de *Paquet*, mise aux voix, est acceptée à l'unanimité.

Aucun camarade ne demandant d'explications complémentaires, *Ponard* propose que le cas du Syndicat de Gex soit tranché immédiatement, pour permettre, le cas échéant, à ce syndicat de prendre part aux délibérations du Congrès. Il en est ainsi décidé.

Le cas de Gex

Ponard rappelle les circonstances dans lesquelles les ouvriers de plusieurs maisons de Gex ont accepté du travail au rabais. Il donne lecture d'un article du secrétaire *Vollerin*, publié, en son temps, dans *l'Ouvrier Diamantaire*, et où sont exposées en détail toutes les phases de cette malheureuse affaire.

Grosfillex, délégué de Gex, donne quelques explications qui aident à comprendre l'attitude des ouvriers syndiqués de ce centre et leur hésitation à s'engager dans un conflit, ayant en face d'eux un contingent d'inorganisés proportionnellement fort important et sur la solidarité desquels il est impossible de compter.

Il donne ensuite quelques explications sur la situation actuelle de ce centre.

Les patrons, Bourgeois et Saintoyant, qui avaient appliqué un rabais à leurs ouvriers, ont augmenté quelque peu les tarifs mais ne sont pas encore revenus aux conditions syndicales.

La situation, dans les ateliers patronaux, est la suivante :

Chez *Grosléziat* (10 ouvriers), on travaille au tarif syndical, mais on paie le boort 50 francs ;

Chez *Bourgeois* (14 ouvriers), le brut plein est payé au tarif syndical ; le scié se fait avec 10 % de rabais pour les chatons, et 15 % de rabais pour le brabantage. Le prix du boort est de 40 fr. ;

Chez *Saintoyant* (3 ouvriers), le brut plein est fait au 50 %, soit avec un rabais de 5 %.

Grosfillex ne méconnait pas tout ce qu'il y a de pénible dans cette situation et il reconnaît que l'attitude des ouvriers de Gex est bien coupable.

Cependant il assure le Congrès qu'il y a parmi eux une minorité de bons camarades, syndicalistes sincères, qui n'ont pu agir en raison de leur petit nombre, mais qui ne se verraien pas sans peine exclus de l'organisation. Certes, il leur serait possible de constituer une petite section, mais, peu nombreuse ; les meilleurs camarades partis, que deviendront les autres, et que pourra faire cette phalange si elle n'est qu'une minorité sur la place ?

Grosfillex adjure le Congrès de rechercher une solution qui ne brise pas tout à fait l'organisation à Gex, car, dit-il, ce serait alors l'anarchie complète sur cette place.

Ponard. — Nous savons aussi fort bien que l'exclusion d'une organisation n'est pas une solution car ensuite le travail est à reprendre par la base et il n'est pas toujours facile de relever une organisation tombée.

Mais dans le cas particulier de Gex, que faire ? Si ces camarades avaient fait leur possible, s'ils avaient dû accepter ces dures conditions après une lutte malheureuse, très bien ! Mais ce n'est pas le cas. Ils ne sont en l'occurrence que les victimes de leur propre inertie et il est tout à fait impossible à l'Union Nationale de conserver dans son sein des membres ne voulant rien faire pour obtenir le respect des tarifs.

Bornet. — Il y aurait un moyen de sortir de cette pénible situation en offrant aux camarades de Gex une dernière occasion de racheter leur faute et au nom de la délégation de Paris qui est mandatée à cet effet, je fais la proposition suivante :

Le Congrès, estimant qu'il n'existe aucune raison plausible pour qu'à Gex les ouvriers travaillent à des conditions plus mauvaises que dans les autres centres ; qu'il serait désastreux tant au point de vue moral que matériel qu'un syndicat puisse se soustraire aux décisions prises en commun par les Syndicats français adhérents à l'U. N. S. O. D. F., prend la résolution suivante :

Le Syndicat de Gex sera maintenu au sein de l'U. N. S. O. D. F. à la condition que dans un délai de trois semaines à dater du Congrès ce syndicat exige des employeurs de la place le respect intégral des tarifs appliqués dans tous les centres français syndiqués, y compris le prix du boort à 40 francs.

Le Congrès assure les camarades de Gex que s'ils sont obligés d'engager un conflit, ils seront soutenus moralement et matériellement par tous les syndicats adhérents à l'Union Nationale.

La proposition de Paris mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Avant de clore ce débat le Congrès adresse ses félicitations au camarade *Vollerin* pour sa belle attitude en face des événements regrettables de Gex.

Lettre

de la Fédération de la Bijouterie

Lecture est donnée d'une adresse sympathique de la Fédération de la Bijouterie de Lyon exprimant des vœux pour la bonne marche de nos travaux. Le Congrès prend acte de cette lettre.

Lettre du Syndicat Unitaire de St-Claude

Ponard donne lecture d'une lettre du Syndicat Diamantaire Unitaire de St-Claude, parvenue quelques heures avant son départ de cette ville. C'est la copie d'une lettre adressée par ce Syndicat au camarade *Bornet* et dans laquelle il demande son admission à l'Union Nationale pour pouvoir participer à l'œuvre du *Rayon de Soleil*.

Plusieurs camarades font remarquer que cette demande est faite bien tard et que leurs organisations ne se sont pas prononcées à ce sujet.

Bornet. — Il faut en effet que cette demande ait été faite à la dernière heure car à l'heure actuelle je n'ai pas encore reçu la lettre du Syndicat Unitaire.

Revuz. — Il est surprenant aussi que cette demande ait été adressée à *Bornet* au lieu de l'être au Secrétariat de l'Union.

Bornet. — En tout cas la demande de nos camarades unitaires ne saurait faire l'objet de longues discussions. Les statuts de l'Alliance s'opposent formellement à l'admission de deux syndicats de la même localité et nous ne pouvons que nous en tenir aux statuts de l'Alliance.

Ponard. — Même si les statuts de l'Alliance ne l'interdisaient pas, je me serais opposé à l'admission de nos camarades unitaires au sein de l'Union Nationale, car je crains de la part de quelques éléments une obstruction systématique qui rendra tout travail impossible.

Mais je renouvelle ce que je disais déjà au Congrès de Gex : en ce qui concerne le *Rayon de Soleil*, j'aurais désiré que nous puissions donner satisfaction à nos camarades unitaires puisqu'il semble bien que ce soit la seule raison

qui leur fait demander leur adhésion au *Rayon de Soleil*.

Il rappelle ensuite les discussions du Congrès de Gex à ce sujet : la demande de collaboration des unitaires au *Rayon de Soleil* acceptée en principe par le Comité de l'Union qui, pour lui donner satisfaction, avait élaboré un projet de statuts pour la formation du *Rayon de Soleil* à côté de l'Union. Ce point de vue n'ayant pas été admis par le Congrès qui voulut créer le *Rayon de Soleil* au sein de l'Union, il est bien difficile maintenant de donner satisfaction à la demande du Syndicat Unitaire.

Bornet. — Peut-être pourrait-on trouver un moyen qui permettrait à nos camarades unitaires de collaborer au *Rayon de Soleil* sans pour cela les admettre à l'Union Nationale.

Defougères. — Il n'y a pas de raison pour que deux syndicats existent à St-Claude. Nous avons pu voir que dans la pratique les méthodes du Syndicat Unitaire ne se différencient pas de celles du vieux syndicat. Nous n'avons donc pas ici à sanctionner une scission qui n'a plus sa raison d'être.

Paquet demande quelques précisions sur les rapports qui existent entre les syndiqués unitaires et les autres.

Cottet-Emard, Hugonet et Ponard répondent que nous sommes en rapports courtois avec la plupart des syndiqués unitaires, exception faite pour quelques individualités trop sectaires.

Paquet. — Puisqu'il en est ainsi, je suis de l'avis de *Defougères* : deux syndicats n'ont plus de raison d'exister et je propose qu'il soit répondu aux camarades unitaires de St-Claude en leur demandant de réintégrer le vieux syndicat.

Mise aux voix, la proposition de *Paquet* est acceptée à l'unanimité des mandats.

**

DEUXIÈME SÉANCE

Le président donne lecture du télégramme suivant :

Aux Camarades réunis en Congrès National :

Importants échanges de vues avec Amsterdam m'empêchent d'assister à vos délibérations. Je vous souhaite au nom de l'A.U.D. des débats caractérisés par un esprit de tolérance et des résultats heureux et bons.

VAN BERCKELAER.

Le Président se faisant l'interprète de tous les délégués, exprime son regret de l'absence de notre Secrétaire International et charge le Permanent d'être l'interprète des congressistes pour le remercier de ses bons souhaits.

Le « Rayon de Soleil »

Ponard. — Mes chers amis, j'ai une excellente nouvelle à vous apprendre, une nouvelle qui vous comblera certainement d'étonnement et de joie : Voici

en effet la lettre qui m'est parvenue juste à temps la veille du Congrès et qui nous donne les résultats de notre deuxième envoi de poudre noire :

Amsterdam, 20 octobre 1924.

Cher camarade,

Nous sommes heureux de pouvoir vous informer du bon résultat qu'a donné l'épuration de la poudre noire que vous nous avez envoyée.

Nous en avons obtenu environ 329 carats de diamant. C'est pourquoi nous sommes à même de vous envoyer une somme de 24.049 fr. 35 pour la fondation d'une institution pour la lutte contre la phthisie.

Je suis convaincu que vous serez satisfait de ce résultat. C'est une raison de plus pour nos camarades les diamantaires du Jura, de recueillir avec soin la poudre noire autrefois si inutile et qui a pourtant tant d'importance pour les diamantaires malades du poumon.

Veuillez accepter nos salutations bien fraternelles.

JAN VAN ZUTPHEN.

La lecture de cette lettre est accueillie par des applaudissements et le Congrès décide l'envoi d'une motion de sympathie et de remerciements à nos camarades d'Amsterdam et plus particulièrement à Van Zutphen qui est le véritable père de l'œuvre de *Zonnestrall*.

Sur la proposition de divers camarades il est ensuite décidé d'intensifier par tous les moyens la propagande en vue d'assurer une bonne récolte de la poudre noire. Le Congrès décide de faire éditer une certaine quantité de papillons qui seront répandus dans les ateliers.

Une propagande prophylactique sera faite par le journal et des efforts seront tentés pour obtenir une meilleure hygiène dans les ateliers.

Ponard fait ensuite un bref exposé des démarches qui ont été faites pour obtenir des places dans divers établissements en vue du placement de nos malades. Il dit les difficultés rencontrées : l'encombrement des sanatoria, l'inexistence des préventorias et donne connaissance des réponses reçues. Ces divers détails ayant été publiés dans le précédent Bulletin, nous ne les rappellerons pas ici.

Il donne le compte-rendu financier du *Rayon de Soleil* : Avec le dernier résultat de la poudre noire nos disponibilités se trouvent portées à 53.922 francs.

Il sera sage pourtant d'établir un budget, un chiffre de dépenses qui ne mette pas l'œuvre en danger. Il faut prévoir par exemple le cas d'un chômage pendant lequel l'œuvre devra continuer à fonctionner alors que toutes les ressources se trouveraient, sinon complètement taries, du moins très fortement diminuées.

Après une discussion à laquelle participent la plupart des camarades, on convient que le chiffre de 30.000 francs de dépenses par an, ne paraît pas devoir être disproportionné aux ressources de l'œuvre.

En tout cas, ce chiffre peut nous servir de base pour les débuts. Il est bien entendu qu'il est susceptible d'être augmenté ou diminué dans l'avenir, selon les ressources et selon les besoins.

Chaque centre étant consulté sur le nombre de malades susceptibles d'être hospitalisés immédiatement, on arrive à un total approximatif de 10 à 12.

De plus, un certain nombre de camarades sont justifiables de soins préventifs.

Une longue discussion s'engage ensuite sur le taux de secours à allouer aux camarades hospitalisés.

Plusieurs chiffres sont proposés, mais comme il faut demeurer dans les limites du budget, on s'arrête finalement au chiffre de 15 francs par jour.

La durée de ce secours est fixée à 150 jours consécutifs ou non; pendant une période de 12 mois, étant entendu que le Comité de l'Union a toute latitude pour augmenter cette durée et la porter à 180 jours, si après quelques mois de fonctionnement, nous rendions compte que notre budget nous en donne la possibilité.

Le Congrès examine ensuite le moyen d'éviter les abus toujours possibles et pour ce faire, l'obligation pour le malade d'avoir à fournir un certificat d'un dispensaire d'hygiène sociale, s'il en existe un dans son centre, est imposée.

Pour les cas douteux, le *Rayon de Soleil* pourra exiger une contre-visite et pourra faire procéder aux examens bactériologiques nécessaires.

On envisage ensuite le moyen d'inciter les malades à se soigner en faisant intervenir l'œuvre dans le paiement des visites médicales et en indemnisant le malade d'une partie du temps perdu.

On trouvera le détail des décisions prises dans le règlement du *Rayon de Soleil* publié ci-dessous.

Bornet et Canet mettent le Congrès au courant des démarches qu'ils ont faites auprès de l'Office d'Hygiène du Département de la Seine et donnent lecture d'un modèle de convention à passer avec cet organisme pour permettre aux diamantaires de la Seine de bénéficier des soins des dispensaires de ce département.

Le Congrès se montre favorable à la signature de ce contrat et donne mandat aux délégués de Paris de faire le nécessaire à ce sujet.

A Lyon où les dispensaires fonctionnent d'une façon satisfaisante, nous ne pouvons songer à passer semblable contrat en raison du nombre réduit de diamantaires sur cette place. Le délégué de ce centre est chargé de faire le nécessaire auprès des institutions de cette ville et d'agir au mieux de nos intérêts.

**

TROISIÈME SÉANCE

Résumant son travail de la veille le Congrès adopte point par point le règlement suivant :

Règlement Intérieur du « RAYON DE SOLEIL »

Formation et But

ARTICLE PREMIER. — Il est formé au sein de l'*Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français*, une caisse spéciale destinée à venir en aide aux membres participants atteints de tuberculose, soit par la fourniture des soins médicaux et pharmaceutiques, soit par le paiement d'une indemnité pécuniaire ou la prise en charge de tout ou partie des frais d'hospitalisation dans les Etablissements où le séjour pourrait contribuer à l'amélioration ou au rétablissement de leur santé.

Cette caisse prend le nom de *Le Rayon de Soleil*.

Administration

ART. 2. — La besogne d'administration et de contrôle sera effectuée par les Administrateurs et les contrôleurs de l'*Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français*.

Organisation Financière

ART. 3. — L'avoir du *Rayon de Soleil* se compose :

- 1^o Des cotisations ;
- 2^o Des fonds placés et des intérêts ;
- 3^o Des dons, legs, subventions et produits des fêtes qui pourraient être données en faveur de l'œuvre ;
- 4^o Des sommes produites par la vente ou l'épuration des déchets d'ateliers de diamantaires.

Obligations des Membres envers LE RAYON DE SOLEIL

ART. 4. — Chaque syndicat s'engage au paiement d'une cotisation mensuelle de 0 fr. 60 par mois pour tous les membres inscrits.

Cette cotisation est due même en cas de chômage complet.

Lorsqu'en cas de chômage un ouvrier ayant trouvé d'autres occupations n'est pas revenu au métier trois mois après la reprise générale du travail, il doit être considéré comme ayant abandonné le métier et cessé de ce fait d'appartenir à son syndicat.

Obligations du RAYON DE SOLEIL à l'égard de ses Membres

ART. 5. — Tout camarade atteint de tuberculose ou croyant l'être, devra en faire la déclaration à son syndicat et se présenter dans un Dispensaire d'hygiène sociale ayant contrat avec l'Union.

Dans les centres où il n'existe pas de dispensaire, et dans ce cas seulement, le malade pourra consulter un médecin de son choix, mais devra, pour obtenir le remboursement total ou partiel du coût de la visite médicale, produire un certificat du médecin constatant que sa maladie est bien de celles que se propose de secourir le *Rayon de Soleil*.

ART. 6. — Les visites du médecin, dans les endroits où il n'existe pas d'offices ou dispensaires, seront remboursées aux malades au prix moyen de la localité ; toutefois ce taux ne pourra dépasser un maximum de 10 francs par visite et au cas seulement où le médecin traitant aura, par certificat, constaté la tuberculose.

Pour chaque visite dûment établie soit au dispensaire, soit chez le médecin s'il n'existe pas de dispensaire, le malade recevra une

somme de cinq francs pour l'indemniser de son temps perdu.

ART. 7. — Le *Rayon de Soleil* se réserve le droit, pour les cas qui lui paraîtraient douteux, de faire passer aux malades une contre-visite ainsi que les examens radiologiques ou les analyses bactériologiques nécessaires. Le malade ne pourra en aucun cas refuser de se soumettre à ces conditions sous peine de se voir exclus du bénéfice des secours.

ART. 8. — Il est entendu que le malade en traitement doit suivre exactement les conseils et ordonnances du Dispensaire ou du médecin traitant, sous peine de se voir privé des secours.

ART. 9. — Lorsqu'un malade sera reconnu par un certificat de l'Office ou du médecin comme devant être dirigé sur un préventorium ou soigné dans un sanatorium, le *Rayon de Soleil* entreprendra immédiatement les démarches nécessaires pour obtenir l'admission du malade dans un de ces établissements.

A partir du jour de l'entrée du malade dans lesdits établissements une indemnité journalière de 15 francs sera versée mensuellement à la personne de la famille du malade désignée par celui-ci au moment de la délivrance de la feuille de secours.

La période de secours est, pour le début, fixée à 150 jours, consécutifs ou non, pendant une période de 12 mois.

ART. 10. — Le sociétaire ne peut avoir droit aux secours que s'il est à jour de ses cotisations et qu'il soit adhérent à la Société depuis au moins 12 mois.

ART. — N'ont pas droit au secours les sociétaires en retard de trois mois dans le paiement de leurs cotisations.

Pour ceux-ci, le droit aux secours ne deviendra effectif que deux mois après la mise à jour.

ART. 12. — Les jeunes gens appelés sous les drapeaux sont placés du fait de leur départ aux armées dans une situation suspensive. Ils ne paient pendant ce temps aucune cotisation, n'ont droit à aucun secours, mais reprennent ce droit dès leur rentrée dans le métier et sans avoir à refaire le stage de douze mois prévu pour les nouveaux adhérents.

ART. 13. — Les membres de la famille des camarades adhérents à l'*Union Nationale* et au *Rayon de Soleil* pourront bénéficier des dispositions des contrats passés par l'*Union Nationale* avec les Offices, mais ne pourront en aucun cas être secourus par le *Rayon de Soleil*.

Lorsqu'un camarade voudra faire soigner des membres de sa famille par les Offices, ainsi qu'il peut le faire en vertu des contrats passés, il devra remboursé à la Caisse du *Rayon de Soleil* la somme que celle-ci aura versée aux Offices pour l'établissement du dossier et les soins à donner.

Radiation — Exclusion

ART. 14. — Tout ouvrier diamantaire qui cesse pour un motif quelconque d'appartenir à l'un des syndicats adhérents à l'*Union Nationale*, perd de ce fait la qualité de membre de l'*Union* et n'a rien à revendiquer sur l'actif social.

Directives à donner au journal

Ponard expose les conditions dans lesquelles est née la polémique qui se

développe en ce moment dans le journal, et il montre le danger qu'il y aurait à laisser se perpétuer cette façon de faire.

Déjà, nombre de camarades se sont émus et demandent que cessent ces polémiques qui ne peuvent que nuire à la cause de l'unité ouvrière. Il prie le Congrès d'examiner cette question et de déterminer quelle doit être, pour l'avenir, la conduite du journal.

Plusieurs délégués déclarent qu'ils ont mandat impératif de voter pour un journal exclusivement corporatif, mais la plupart des délégués se récrient et disent que c'est là un point de vue trop étroit et qu'à côté des questions corporatives il y a une foule de questions qui sollicitent l'attention des travailleurs en général. Ces questions, il ne faut pas les négliger, car nous avons notre part de besogne à accomplir dans l'effort d'éducation ouvrière et nous ne devons point nous dérober à cette tâche.

Mais il est possible de traiter ces questions d'un point de vue général, sans chercher uniquement à vouloir prouver qu'il n'y a que bêtise et mauvaise foi chez les camarades qui ne partagent pas tout à fait le même point de vue.

On passe au vote, et à la majorité des voix, le Congrès donne mandat au Permanent de continuer ce qui a été fait jusqu'ici, en lui recommandant d'écartier les articles trop tendancieux et qui, appartenant fatallement une réponse, peuvent être la source de polémiques tel que cela s'est produit dernièrement.

Ponard, pour renforcer les garanties d'impartialité, demande pour les articles douteux à faire juge le Comité de l'*Union* composé de 9 membres. — Adopté.

**

Quatrième Séance

Ponard donne quelques explications sur la question de l'unification des tarifs internationaux et sur l'enquête qui est en cours actuellement à ce sujet.

Il donne aussi quelques indications sur la question des vacances payées et sur les pourparlers engagés à cet effet par Anvers et Amsterdam.

Bornet expose la nécessité qu'il y a à aboutir, le plus tôt possible, à l'unification des tarifs et à l'unification de la durée du temps du travail.

Il voudrait également que partout l'ouvrier ne travaille qu'avec quatre pinces, car il prétend qu'en Belgique, dans le Jura et dans d'autres centres, il y a dans le travail à 6 pinces une source de surproduction.

Ponard n'est pas de cet avis. Très souvent, dit-il, ce sont les ouvriers les plus habiles qui n'emploient jamais ou très rarement leurs six pinces simultanément. D'autre part, avec du bon brut, la limitation se fait d'elle-même ; avec du mauvais brut, le travail à six pinces permet à l'ouvrier de se rattraper quelque

peu. Limiter le nombre de pinces à quatre, ce sera encore augmenter la différence de salaire entre l'ouvrier qui taille du bon brut et celui qui en taille du mauvais.

Et cette limitation paraît aller à l'encontre des lois auxquelles aucune industrie n'échappe, et qui veulent qu'un ouvrier produise le maximum dans un minimum de temps : nous n'y échapperons pas non plus.

Il est partisan de la limitation de la production, mais par la diminution du temps de travail.

Une longue discussion, à laquelle tous les délégués prennent part, s'engage sur ces différentes questions, et le vœu suivant est adopté à l'unanimité :

Le Congrès de l'Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français, réuni à Paris les 24 et 25 octobre 1924 ;

Emet le vœu :

Qu'un Congrès de l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires se réunisse aussitôt que possible et demande qu'à l'ordre du jour de ce Congrès figurent les questions suivantes.

Unification des tarifs internationaux ; Limitation de la production par l'introduction de la semaine internationale de 44 heures et la limitation sévère de l'apprentissage ; Revendication internationale de deux semaines de vacances payées.

Et demande, en outre, à chaque centre français d'étudier la question du travail à quatre pinces.

Questions diverses

Le Congrès approuve le Syndicat de St-Claude de refuser la vente de matériel provenant de la Coopérative *Les Moulins* à un camarade voulant s'établir à domicile dans une localité où l'industrie diamantaire n'existe pas.

Le Congrès juge inutile de discuter une suggestion tendant à apporter une modification à la tarification de base, la question des tarifs devant prochainement recevoir une solution internationale.

Puis, l'ordre du jour suivant est adopté à l'unanimité :

Le Congrès, ému par les violences fascistes qui sont exercées actuellement dans divers pays contre la classe ouvrière, voit ces violences au mépris de la classe ouvrière internationale et lui demande de réagir. Il affirme nettement sa solidarité et sa sympathie pour les victimes de ce banditisme international.

**

Aucun camarade ne demandant la parole, le Congrès est déclaré clos. Le camarade Diébold, Président, remercie les délégués de l'attention, du sérieux et de la courtoisie qu'ils ont apporté à ces débats et leur donne rendez-vous à tous, le soir, au bal du *Rayon de Soleil*.

Ponard remercie le Syndicat de Paris pour la façon remarquable dont a été organisé ce Congrès. La séance est levée à 18 heures.

Le Secrétaire, E. PONARD.

Le Bal du RAYON DE SOLEIL à Paris

Profitant de toutes les circonstances pour procurer des ressources à notre *Rayon de Soleil*, le Syndicat de Paris avait, à l'occasion du Congrès, organisé un bal au bénéfice de l'œuvre.

C'est dans la splendide salle de la Mairie du III^e que se déroula cette petite fête qui, disons-le de suite, fait honneur au Comité d'organisation. (Nous ne nommerons personne pour ne froisser aucune modestie).

Une assistance nombreuse avait répondu à l'appel des organisateurs. Nombre de maisons patronales avaient tenu à déléguer l'un des leurs, et l'Association Amicale des Patrons s'était fait représenter officiellement.

Les dames venues nombreuses rivalisaient de grâce et d'entrain et le bon goût de leur toilettes ne fut pas l'un des moindres charmes de cette belle soirée.

Et tandis qu'aux sons entraînantes d'un orchestre endiablé, la plupart se livraient au noble art de la danse, les non danseurs faisaient honneur au buffet très bien achalandé pour étancher la soif des danseurs... et des autres.

Cette charmante soirée se prolongea fort avant dans la nuit et les couples tournoyèrent jusqu'à.... Mais au fait ça ne vous regarde pas ! Et puis il fallait bien rester ! Qu'auriez-vous fait à ma place ?

Il n'y avait plus de trains pour Versailles !

Comte Rendu.

VAN ZUTPHEN est malade

Une lettre d'Amsterdam nous avise que Jan Van Zutphen, le sympathique Directeur du *Zonnestrall* d'Amsterdam vient d'être gravement malade de la diphtérie.

Après des jours pleins d'inquiétude notre ami est heureusement entré en convalescence, mais son état ne lui a pas encore permis de quitter l'hôpital.

Nous lui présentons nos meilleurs vœux de prompte et complète guérison.

AUX RESPONSABLES

Je voudrais les voir les gens
Qui poussent à la guerre
Sur un champ de bataille,
A l'heure où les corbeaux
Crèvent à coup de bec
Et mettent en lambeaux
Tous ces yeux et ces cœurs
Qui s'enflammaient naguère,
Tandis que flotte au loin
Leur drapeau triomphant,
Et que parmi ceux-là
Qui gisent dans la plaine
Les doigts crispés, la bouche ouverte et sans haleine
L'un reconnaît son enfant, l'autre son frère,
Oh ! je voudrais les voir, lorsque dans la mêlée
La gueule des canons crache à pleine volée
Les paquets de mitraille au nez des combattants,
Les voir tous ces gens-là prêcher leurs théories
Devant ces fronts troués, ces poitrines meurtries
D'où la mort a chassé des âmes de vingt ans.

Jeanne RABOSSE.

LETTRE DE GEX

A l'heure où j'écris ces lignes, je ne sais quelle suite sera donnée à la résolution adoptée au Congrès de Paris, en ce qui concerne le Syndicat de Gex.

Je suis heureux de l'attitude prise par le Congrès. Elle permettra aux ouvriers de la place de prendre une position nettement déterminée pour le paiement intégral du tarif syndical. On ne pourra pas dire cette fois que la situation diamantaire est mauvaise et que le franc crée des difficultés entre négociants et employeurs, puisque la livre est actuellement à 86 et le florin à 7,60, au lieu de 71 et 5,60 au moment de ces diminutions, ou d'avoir la crainte de voir des patrons cesser la taille. En même temps, il sera permis de savoir quels sont ceux vraiment soucieux de leur organisation dans l'application de la décision du Congrès.

D'ailleurs il est un fait, c'est que deux patrons ont augmenté d'une façon sensible leur tarif, un d'un 15 % (reste donc à repêcher un 5 %), le deuxième d'un 10 % pour les bruts pleins qui sont payés au tarif syndical, et d'un 5 % sur les bruts sciés, reste donc un rabais de 10 % et de 15 % pour ces derniers bruts. Il est donc possible de dire, sans trop s'aventurer, que si les ouvriers font preuve d'un peu de fermeté et les patrons de bonne volonté, tout rentrera dans l'ordre, et le délai de trois semaines accordé par le Congrès (qu'il faudra peut-être prolonger un peu du fait d'un malentendu entre le délégué et moi), permettra d'un côté comme de l'autre, de discuter et d'arriver à un résultat certain.

Il ne reste qu'à agir et attendre.

Ch. VOLLERIN.

Des Vacances pour les Travailleurs

DANS LES PAYS ÉTRANGERS

EN YUGOSLAVIE

Il ressort d'un rapport de l'Inspecteur des fabriques que le nombre des contrats collectifs qui prévoient des congés va en croissant. Parmi les professions les plus favorisées à cet égard, sont les typographes et les ouvriers des communes. C'est ainsi que les typographes du district de Belgrade ont jusqu'à 15 jours de congé avec plein salaire, tandis que ceux du district de Serajewo ont droit à un congé payé de 4 jours après un travail d'un an, congé qui atteint 15 jours après 5 ans de travail.

Dans le même district, les ouvriers des communes obtiennent un congé de 14 jours après un an de travail, et de quatre semaines après dix ans.

(A suivre).

LE DIAMANT-CHARBON

Du *Handelsblad* (Journal du Commerce),
du 20 septembre 1924.

Le diamant se compose exclusivement de carbone et, au point de vue chimique, il est similaire au graphite, à la houille, suie et autres espèces de charbon. On peut le prouver de deux façons. En premier lieu, on peut brûler le diamant en le chauffant dans l'oxygène : de cette combustion il ne se dégage pas autre chose que de l'acide carbonique. En deuxième lieu, on peut transformer le diamant en graphite en le chauffant à une très haute température, en prenant soin de l'isoler de l'oxygène. Ce phénomène a été étudié dernièrement par le cristallographe français Friedel, à cause de quelques particularités qu'il avait remarqué dans les diamants naturels et qui l'avaient amené à l'idée qu'il doit exister encore une autre forme de carbone entre le graphite et le diamant.

Il lui paraissait que le diamant devenait noir à 1.500 degrés : ce phénomène est dû à une couche légère et transparente qui se forme à la surface et qui est composée d'un mélange de diamant et de graphite ; cette couche est encore dure et ne réagit pas aux opérations chimiques, sauf en la chauffant à l'air : alors, le graphite se consomme et le diamant reste.

A 1.800 degrés, le phénomène s'accentue et à 1.875 degrés on remarque une certaine plasticité.

A 1.885 degrés, le cristal se casse en morceaux et, en quelques instants, le diamant se transforme complètement en graphite.

On considère comme vraisemblable l'existence d'une troisième forme de carbone qui serait seulement possible à une température d'environ 1.875 à 1.890 degrés, ce qui expliquerait les phénomènes relatifs ci-dessus.

Cependant, ces preuves paraissent encore insuffisantes.

Weekblad, 11 Octobre 1924.

BRUITS & NOUVELLES

West African Diamond Syndicate. — Les titres ont été fermes sur le bruit qu'un gros paquet d'actions qui pesait sur le marché aurait été repris en mains solides.

Le marché du Diamant. — D'après le *Statist*, il est possible qu'une conférence de gros producteurs de diamants africains se réunisse d'ici peu sous les auspices du gouvernement de l'Union Sud-Africaine, en vue de réaliser si possible, avec les producteurs n'appartenant pas à l'Union, un accord pour la vente des diamants.

Premier Diamond (Transvaal). — Le dividende de 125 % sur les actions de préférence cumulatives est payable à partir du 31 octobre.

Valeurs de Diamant. — Hier, 29 octobre, à Johannesburg, les valeurs de diamant ont été très fermes sur les prévisions relatives au dividende des actions *De Beers* préférée et defered à la fin de l'année. Les titres diamantaires légers sont particulièrement demandés.

Le marché des Perles. — Aux Indes, le marché des perles est très ferme et les prix sont en hausse de 10 à 20 %.

Dans les Centres

FRANCE

SAINT-CLAUDE. — Rien de bien particulier à signaler au sujet de la situation qui demeure bonne. On peut se rendre compte en consultant la page d'annonces des journaux locaux que nombreuses sont les maisons qui demandent des ouvriers. Nous connaissons des patrons qui paient 10 % au-dessus du tarif syndical : indice d'une bonne situation.

Mais pourquoi les ouvriers qu'on entend se plaindre journallement de la mauvaise qualité des bruts dans certaines maisons, ne s'entendent-ils pas pour revendiquer les pourcentages prévus par le tarif syndical en pareil cas ?

— Les cours professionnels institués au Collège ont repris leur fonctionnement. Pour les lapidaires et diamantaires, ils ont lieu les lundi, mercredi et vendredi, de 18 h. 30 à 19 h. 30.

Nous ne saurions trop engager tous les jeunes gens et jeunes filles de nos ateliers âgés de moins de 18 ans à se plier de bonne grâce à l'*obligation* de ces cours dont l'unique but est de donner aux ouvriers une meilleure instruction professionnelle et générale.

Nous profitons de la circonstance pour remercier au nom de la corporation locale M. Emile Dalloz qui a fait don aux Cours Professionnels d'une place avec son moteur. Grâce à lui, les élèves pourront bénéficier de quelques démonstrations pratiques. Celles-ci seront faites par le camarade Léon Bouvard désigné l'an dernier à cet effet et qui sera heureux de s'employer utilement au beau rôle d'instructeur qui lui fut assigné.

— Notre camarade Eugène Benoit, Avocat-Conseil de la *Bourse du Travail* de St-Claude, donnera ses consultations juridiques le samedi 15 novembre 1924, à la Bourse du Travail (Maison du Peuple, 2^e sous-sol).

Amis qui voulez le consulter, retenez cette date ! Se munir de la carte syndicale.

— Dans les différentes sections, rien à signaler.

NEMOURS. — La rubrique de ce centre publiée le mois dernier a eu le don d'émoi de certains camarades qui, interprétant mal l'article, ont cru que dans notre pensée, nous jugions les ouvriers de ce centre incapables de produire du bon travail.

Telle n'est pas notre pensée et nous n'avons jamais voulu dire cela.

Notre article signifiait simplement que de plus en plus on demande du bon travail et qu'il est nécessaire que chaque centre adapte sa fabrication aux conditions nouvelles.

Pour cela il est nécessaire de faire preuve d'une vigilance constante et éviter les moments de relâchement si compréhensibles dans les périodes de bonne marche.

Ce langage, cette invitation à toujours faire mieux, est peut-être moins agréable à entendre qu'un langage flatteur ; il vaut cependant mieux puisqu'il tend à préserver des désillusions futures.

PARIS. — La situation est bonne et tout le monde est au travail. Rien de particulier à relater.

Dans les autres centres : LYON, FELLETIN, GEX, DIVONNE, THOIRY et TANINGES, la situation demeure bonne. Le travail est partout abondant et on ne signale rien de particulier au point de vue syndical.

BELGIQUE & HOLLANDE

L'activité est bonne dans ces deux pays. Pour la semaine du 18 au 24 octobre, Anvers comptait 92 chômeurs sur 11.200 membres, tandis que pour la même période, Amsterdam signale 346 sans-travail contre 5.572 ouvriers occupés.

ALLEMAGNE

Bonne situation dans ce pays. S'il faut en croire le correspondant du *Diamanthandelsblad* (N° du 22-10-24) on commencerait à tailler de la fantaisie dans diverses tailles.

Valeurs Diamantifères et Marché des Diamants

Les devises étrangères se sont maintenues à des cours assez élevés pendant toute la durée d'octobre et en ces premiers jours de novembre, ils marquent plutôt une tendance à la hausse.

Bien que dans une même journée, ces cours subissent parfois des variations sensibles, on peut dire que, d'une façon générale, ils se sont maintenus dans une stabilité relative, certes, mais qui nous change heureusement des soubresauts dont nous conservons le triste souvenir.

Les transactions en valeurs de diamants subirent des alternatives de calme et d'activité, sans que pourtant les cours enregistrent de grands écarts et ces écarts coïncident presque toujours avec une variation de la livre.

Cours extrêmes de la *De Beers* : 970 le 1^{er} octobre (livre à 87,17) et 1.038 le 9 octobre (livre à 86,78).

Jagersfontein est à 245 le 31 octobre, sans avoir connu de grandes variations de cours.

* *

Les différents marchés furent assez calmes en octobre. A Anvers et à Amsterdam, les fêtes israélites y furent pour quelque chose au début du mois.

On attribue la persistance de ce calme aux élections d'Angleterre et d'Amérique, qui obligent une foule de gens à demeurer dans l'expectative et qui ont tenu éloigné du marché nombre d'acheteurs américains.

On attend, aussitôt après les élections, de nombreux acheteurs américains et on prédit un renouveau d'activité qui rend plus probable encore la prospérité actuelle des Etats-Unis.

Les affaires de taillé ont porté sur toutes sortes de marchandises.

Le marché du brut est très ferme et les demandes ne se ralentissent pas. Les stocks du « Diamond Syndicate » sont très faibles et beaucoup de demandes ne peuvent recevoir satisfaction.

C'est ce qui explique la faveur dont ont jouit les diamants russes dont une bonne partie a été mise en vente après avoir été exposée dans une banque d'Amsterdam. Les marchandises consistent en pierres de 1/4 et plus grosses, de toutes qualités et de toutes couleurs.

D'après *De Juvelier*, le consortium qui les détient aurait reçu des demandes cinq fois supérieures à la quantité de marchandises. Les prix du taillé n'ont pas été alourdis par la vente de ces diamants russes de retraite, car le taillé qu'on en obtient ne sera pas moins cher que le taillé obtenu avec des marchandises brutes.

E.P.

DIALOGUE SUR LA PHTISIE

CE QU'EST LA PHTISIE

1^o Qu'est-ce que la phtisie ?

La phtisie est un mal qui attaque, ronge, détruit les poumons. Cette maladie est lente et très longue : quand on ne se soigne pas, on meurt épuisé, après avoir dépensé toutes les économies du ménage, en laissant souvent après soi une femme et des enfants dans la misère.

2^o Cette maladie a-t-elle encore d'autres noms ?

Les médecins l'appellent tuberculose pulmonaire. Le public l'appelle encore maladie de langueur, déperissement, éisisie ; on nomme aussi les phtisiques des poitrinaires.

3^o Y a-t-il beaucoup de phtisiques ?

Enormément. C'est la maladie qui frappe le plus de gens. En France, on évalue qu'il y en a 500.000.

4^o Meurt-on beaucoup de la phtisie ?

Oui. La déclaration obligatoire de cette maladie n'existe pas, le chiffre exact des décès est inconnu ; pourtant, on l'estime à environ 80.000. La phtisie frappe surtout les enfants et les jeunes adultes.

5^o Y a-t-il beaucoup d'autres maladies qui causent autant de décès ?

Aucune. La phtisie tue deux fois plus de monde que la rougeole, la scarlatine, la petite vérole, la coqueluche, le typhus, le croup, le cancer, tous ensemble. La phtisie tue plus de gens que la peste, le choléra et la guerre.

6^o Qu'est-ce qui produit la phtisie ?

Un germe, un microbe qu'on appelle bacille tuberculeux ou bacille de Koch (Koch est le nom du savant allemand qui, le premier a vu ce bacille).

7^o Comment est ce bacille tuberculeux ?

Il est très petit : on ne peut le voir qu'à l'aide d'un instrument grossissant les objets 7 ou 8.000 fois (microscope). Ces bacilles sont vivants et se reproduisent très vite : là où il y en a un, il y en a bientôt des millions.

8^o La phtisie peut-elle être produite par autre chose que le bacille tuberculeux ?

Non, jamais il n'y a de phtisie sans bacille tuberculeux.

9^o D'où viennent ces bacilles ?

Du corps des malades.

10^o Quelles parties du corps attaquent-ils le plus souvent ?

Les poumons, mais quelquefois aussi l'intestin, le cerveau, les reins, la vessie, les os, la peau, etc....

11^o Comment sortent-ils du corps des phtisiques quand c'est le poumon qui est attaqué ?

Par les crachats.

(*La Vie Saine*).

LE MEILLEUR OUVRIER...

Nous apprenons que M. Victor-Henri Roux, Directeur de la Taillerie de Diamants, 200, Quai Jemmapes, à Paris, vient d'être consacré le meilleur ouvrier de sa partie à l'Exposition Départementale du Travail.

M. Roux, très connu dans le monde diamantaire, est entré en apprentissage dans la taillerie de M. Charles Roulina, le 31 mars 1879. Il a fait dans sa longue carrière de nombreux apprentis dont plusieurs sont devenus de véritables artistes.

Le travail qui valut à M. Roux cet honneur consiste en une pierre de 37,62 carats, taillée en forme de briolette et pesant primitivement 53,20 carats. Cette pierre appartient à Messieurs Arnold Fischof et J. B., et vaut 800.000 francs.

Le Jury, chargé de désigner le lauréat, était composé de la façon suivante :

MM. Davil-Millet, Belcourt, Pinier, patrons ; Lesbas, Pelletier, Julien Thomas, *contremaîtres* ; Morel, Léon Brucelles et Auguste Diébold, *ouvriers*.

Aux nombreuses félicitations qu'à dû recevoir M. Roux, l'*Ouvrier Diamantaire* se permet de joindre les siennes.

Pour le "Rayon de Soleil"

Sommes reçues au cours du mois

(Dans cette liste ne figurent pas les cotisations)

Pourcentage sur cotisations	
(Marius Saintoyant, 1 fr. 80 ; Saveret Narcisse, 5 fr. 20 ; Robert Monneret, 13 fr. 40).	20 40
Anonyme (excédent d'écot)....	0 50
Emile Tournier (exc. d'écot)....	0 75
Mlle Bonnet, Versailles	20 "
Victor Joseph, Paris	50 "
Contre l'alcoolisme ! (pour la fête d'un camarade, R.G.)...	5 "
Pour mon anniversaire (E. M.)	5 "
Pour éviter de boire mon café-marc (M. B.).....	5 "
Le camarade Vahram, Paris...	5 "
Pour un syndicalisme plus précis (R. Schmitt et M. Thomas).	12 "
Vente de matériel provenant de Coopérative <i>Les Moulins</i>	157 "
Vente de stèles provenant des Maisons de Felletin.....	85 75
Total.....	366 40
Résultat de l'épuration du 2 ^e envoi de poudre noire.....	24.049 35
Listes précédentes.....	23.722 85
Total à ce jour.....	48.138 60

Merci à tous ces généreux donateurs.

Nous remercions également le camarade Jules Roux, de Paris, pour son envoi de capsules d'étain. Nous le prions de bien vouloir continuer et nous espérons que son geste suscitera de semblables initiatives de la part d'autres personnes.

LE BOORT

Le cours du boort établi à Amsterdam, à la date du 17 Octobre 1924, donne les prix suivants :

	Florins	Francs (change du 17 Oct.).
Boort	le carat	10 40 78
Débris de cliveurs.	—	8 32 62,40
Eclats.....	—	4 16 31,20
Poudre pure.....	—	4 16 31,20

Le 17 Octobre, 100 florins valaient 750 fr.

STATISTIQUE

des Syndiqués, des Ouvriers occupés et des Chômeurs

ANVERS

	Syndiqués	Chômeurs
DU 25 AU 31 Août.....	11.249	175
DU 1 ^{er} AU 7 Septembre.	11.295	150
DU 8 AU 14 —	11.270	130
DU 15 AU 21 —	11.343	115

AMSTERDAM

	Ouvriers occupés	Chômeurs
DU 15 AU 21 Septembre.	5.282	542
DU 22 AU 28 —	5.347	472
DU 29 Sept. AU 5 Octob.	5.409	444
DU 6 AU 12 Octobre ...	5.470	395

L'INDUSTRIE DIAMANTAIRES EN AMÉRIQUE

(SUITE)

Si, comme je le disais tout à l'heure, la presse et l'autorité ne s'occupent pas du chômage parmi les diamantaires, elles n'en font pas davantage pour les industries plus importantes. La presse bourgeoise ne s'occupe pas du tout des ouvriers, sinon pour mentionner les accidents, incendies d'usines, etc. Mais elle ne reconnaît pas la question ouvrière comme un problème de notre époque qui mérite l'attention et qu'il faut s'efforcer de résoudre.

La presse socialiste est en général très mal vue et les districts qu'il faut excepter de cette règle sont très peu nombreux.

La presse bourgeoise règne et elle tient ses lecteurs dans ses griffes avec ses histoires de gens qui ont eu un succès prodigieux « en business » ; ses histoires d'héritages à millions et de gros dividendes, de telle façon que les ouvriers ont toujours devant les yeux l'idéal de devenir un jour, eux aussi, comme ceux-là.

On croit à cette possibilité plus que dans les pays européens, où la classe ouvrière a atteint un degré de conscience assez élevé ; là-bas (en Europe), on sait que la classe ouvrière ne peut jamais devenir une classe capitaliste, que la seule issue consiste dans le changement du système de production actuel.

La propriété privée de la terre, des matières premières, des machines, etc., dont l'exploitation a lieu seulement lorsque les possesseurs en attendent un profit immédiat ou futur, c'est un système qui est complètement usé. Le but de la production ne doit pas être : créer des bénéfices pour quelques-uns, mais pourvoir aux besoins de tous.

C'est là la révolution du système et la plupart des ouvriers d'Europe le savent. La condition primordiale du système est la propriété collective des moyens de production ; c'est un but d'une grande importance sociale et qui nécessite une grande attention et une étude profonde ;

L'OUVRIER DIAMANTAIRES

c'est plus beau que la passion individuelle d'accaparer un million pour soi-même, par n'importe quel moyen.

Je ne veux pas dire qu'ici, tout le monde pense à devenir millionnaire et le lecteur l'a bien compris. Mais ceux qui réussissent à conquérir la propriété et l'*« indépendance »* individuelle, constituent un exemple glorifié, qui fait venir l'eau à la bouche des autres.

Nul part on ne peut constater un individualisme plus fort, dépourvu complètement de tout sentiment collectif, qu'aux Etats-Unis et il est très difficile d'y faire pénétrer les idées modernes du prolétariat européen. Toutes les préoccupations, toutes les pensées, tous les espoirs sont ici tellement opposés à cela que ça ne peut pas s'enraciner.

Il y a naturellement des raisons pour que l'ouvrier américain soit ainsi. Ici, il est toujours facile d'obtenir quelque chose pour soi-même ; pour ainsi dire personne n'a qu'inquiétude vis-à-vis du problème de gagner sa vie ; les contributions y sont inconnues ; le terrain ne coûte pas cher et le « Building and Loan Association » (Société de construction et crédit) qui s'étend sur tout le pays, donne la possibilité à des dizaines de milliers de familles, d'acquérir leur maison en toute possession dans une période de onze années. Il y a d'innombrables familles où le plus petit gamin possède déjà son carnet et chaque action vaut 100 dollars. Quand l'enfant aura atteint l'âge où il pourra songer au mariage, il possèdera déjà suffisamment d'actions pour construire sa maison. L'intérêt de ces actions varie de 6 à 9 et souvent 10 %, car le tout est administré bénévolement par les adhérents eux-mêmes, sans aucun frais.

C'est à des choses semblables qu'un ouvrier américain s'intéresse. De ça on peut causer avec lui et s'il peut être complètement ignorant au point de vue social, il saura vous dire précisément ce qui est avantageux ou non, et il calcule bien.

Le capitalisme américain approuve tout ça. Bon pour le « business » ! On bâtit : il faut des matériaux et les fabricants les fournissent.

En plus, un ouvrier qui possède se sent propriétaire et agit en conséquence.

Il utilise son temps, son temps libre, à entretenir sa propriété, à l'embellir, à travailler dans le jardin, etc...

Ensuite, l'automobile est à la portée de tout le monde, ne serait-ce qu'une « Ford » d'occasion à 60 ou 70 dollars. Il construit un garage sur son propre terrain, donc point de location à payer. L'essence coûte 18 à 22 cents américain le gallon (4 litres 1/2) : la question d'argent est donc insignifiante.

La conséquence de toutes ces belles choses, c'est que tout le temps libre d'un tel homme est encore occupé davantage qu'en usine, car cette auto, il faut l'entretenir et il faut la faire servir.

Un tel homme n'a ni le temps ni le désir de s'occuper des choses qui, pour nous, passent au-dessus de tout.

Mieux, il en est tellement éloigné qu'il est inutile de lui parler de nos revendications et de nos principes.

Ce que je dis là ne compte pas pour tous les ouvriers de New-York ; ceux en particulier qui habitent en appartement dans le quartier de l'Est de la ville. Mais ça compte pour la presque totalité des ouvriers des vastes pays d'Amérique et ça dit tout.

Moi, par exemple, j'habite une petite cité, au bord de la rivière Hudson, nommée Ridgefield Park. C'est agréablement situé et n'y habitent ni de très riches, ni de très pauvres ouvriers. On y compte environ 3.000 familles, et d'après la liste de la mairie il y a 1.230 autos ! On trouve des communes avec un chiffre moins élevé, mais il y en a qui en comptent davantage.

Joignez à cela les Victrola, les Radio, les pianos mécaniques et quantité d'autres instruments qu'on trouve partout et vous pourrez imaginer quelles sont ici les préoccupations de l'ouvrier.

Ensuite les fêtes nationales, assez nombreuses et qui sont accompagnées régulièrement de parades, de feux d'artifices et d'illuminations, où l'on participe hardiment et voilà pourquoi l'américain ne s'occupe pas de toutes ces choses « européennes ».

Je ne parle même pas du temps qu'il faut pour aller cueillir des cerises, des raisins et oldeberry-fleurs pour le vin blanc, eldeberry pour le vin rouge, car depuis que le pays est mis « au sec » on brasse soi-même sa bière, on fait son vin soi-même, et on distille son whisky.

Je pourrais aussi souligner qu'en général, chaque ouvrier a besoin d'une heure pour aller à son travail et naturellement d'un temps égal pour rentrer, puis les devoirs de famille, d'amitié...

On se demande après cela s'il lui reste encore du temps pour dormir. Cependant il le fait aussi, car d'habitude l'Américain va se coucher plus tôt que le Hollandais (ce qui veut dire beaucoup plus tôt que le Français. Note du trad.).

Voilà d'après moi du moins, les raisons principales pour lesquelles ici, on prêche pour des sourds.

Tandis qu'il est notoire que c'est faire la morale à un jeune homme ou à une jeune fille en leur représentant comme l'idéal des aspirations : gagner de l'argent et faire un « bon » mariage.

(New-York, juillet 1924). C. HESTER.

CHÈQUE POSTAL :

Utilisez pour cela le moyen le plus économique et adressez les fonds par chèque postal à :

E. PONARD, Diamantaire

8.147, DIJON

DÉTAIL . . . GROS DIAMANTAIRES

Voulez-vous de la bonne poudre de diamant, éclats, boîte ou outils diamantaires achetez chez

Isidore STIJSEL

Fournisseur Général pour Diamantaires
134, Rue du Vanneau, à ANVERS

Achat de déchets de Diamants
Acheteur de fil de cuivre

Rapide expédition pour l'intérieur et l'extérieur

Toutes réparations dans un temps très court

Loupes incomparables, Balances, Pinces
— et Poids métriques contrôlés par l'Etat —

— Réparations de Balances pour Diamantaires —

NOMBREUSES Médailles et Diplômes

AIDONS-NOUS !!

ON DEMANDE à acheter chauffette à essence.

ON DEMANDE à acheter un pilon en bon état. Faire offre au b. d. j. qui transmettra.

A VENDRE, dans de bonnes conditions, un renvoi pour machine à bruter.
S'adresser au b. d. j.

A VENDRE, une machine à bruter en très bon état. Prix 400 francs.
S'adresser au b. d. j.

A VENDRE, pour cause de double emploi :
Un moteur « Guyot », 7 chevaux, magnéto « Bosch » ;

Un appareil à gaz (air et gazoline), le tout en très bon état et à des conditions très avantageuses.

S'adresser au b. d. j.

MATÉRIEL A VENDRE au bénéfice du RAYON DE SOLEIL

A VENDRE matériel pour diamantaires, provenant de la Coopérative Les Moulins, comprenant :

20 places, à vendre ensemble ou séparément ;

Tenailles et pinces diverses ; lampes à gaz (chaufferettes) ; chevillons ; dops (coquilles) ; lampes à pétrole et matériel divers.

Le tout à des prix très avantageux.

Les sommes produites seront versées intégralement à la caisse du Rayon de Soleil.

Pour tous renseignements, s'adresser au camarade Léon VILLE, Syndicat des Ouvriers Diamantaires, Maison du Peuple, St-Claude.



LE GÉRANT,

Edmond PONARD.

Imprimerie de la Maison du Peuple. — Saint-Claude.